

Entretiens Canada – U.R.S.S. sur les pêcheries

Lors d'une réunion des représentants du gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et du gouvernement du Canada à Ottawa, en février, organisée pour discuter certaines questions de pêche d'intérêt mutuel, l'accord entre l'U.R.S.S. et le Canada sur la coopération en matière de pêche dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada fut renouvelé pour une période d'un an à compter du 19 février. De plus, l'accord entre le Canada et l'Union soviétique sur les règles provisoires de navigation et de sécurité des pêches dans le nord-est du Pacifique au large de la côte du Canada fut renouvelé pour un an à compter du 15 avril.

Conformément au protocole d'entente du 27 août 1975, les deux délégations ont exprimé leurs points de vue sur les questions ayant trait à l'élaboration d'un accord bilatéral sur la coopération en matière de pêche qui établirait les modalités régissant la poursuite des opérations de pêche de la flotte soviétique dans les eaux au large des côtes canadiennes, compte tenu des modifications juridiques et juridictionnelles prévisibles au régime de gestion des pêches dans ces eaux, ainsi que des opérations traditionnelles de la pêche soviétique.

Les deux délégations ont exprimé leur satisfaction devant les progrès réalisés et ont convenu de se rencontrer à nouveau dans les meilleurs délais en vue de conclure les négociations.

Nouveau Centre d'études en administration internationale

L'École des Hautes Études Commerciales affiliée à l'Université de Montréal devient le siège d'un Centre d'études en administration internationale. L'annonce de cette fondation a été faite conjointement par le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Don Jamieson et le ministre d'État à l'Éducation du Québec, M. Bernard Lachapelle.

Le nouveau centre est le troisième au Canada après celui de l'Université de

la Colombie-Britannique et celui de l'Université Western Ontario à London, qui ont ouvert leurs portes l'an passé. Le gouvernement fournira une somme de \$300,000 pendant les cinq prochaines années pour aider au développement du centre, et une somme de \$100,000 pour des bourses aux étudiants. Pour sa part, le ministère de l'Éducation du Québec fournira une contribution spéciale de \$350,000 pendant les cinq premières années de développement et assurera le financement à long terme, conformément aux normes de financement des universités.

Les ministres ont reconnu le besoin de développer, dans notre système universitaire, un enseignement qui permettra à de futurs cadres, ainsi qu'à des cadres actuels de répondre plus adéquatement aux exigences des affaires sur le plan international.

Le Centre d'études en administration internationale des H.E.C. offrira, en priorité, une concentration "internationale" ainsi que des activités de perfectionnement pour les cadres d'entreprises. Un premier programme de recherche sera orienté vers les expériences des petites et moyennes entreprises québécoises. Il est prévu que les ressources du Centre seront mises à contribution pour d'autres activités de perfectionnement, en collaboration avec les organismes intéressés aux activités commerciales internationales.

Le Centre sera conseillé, dans son développement, par un Conseil consultatif composé d'universitaires, d'hommes d'affaires et de représentants des Gouvernements provincial et fédéral.

Trois cinéastes et réalisateurs du réseau français de Radio-Canada ont mérité des prix internationaux: Hubert Tison a vu *Hors-Série* primé à New-York; le film *Illusion* de Frédérick Back a été primé à Bratislava; et Pierre Morin a obtenu une mention d'honneur, pour *Loves*, au Prix Italia, à Florence.

Le 5^e Festival international du cinéma en 16 mm a attiré à Montréal des participants de nombreux pays. Le cinéaste québécois Arthur Lamothe a reçu le Sersterce d'or du Festival international du cinéma de Nyon, en Suisse, pour *Carcajou et le péril blanc*, huit films sur les Amérindiens.

Vers l'abolition de... (suite de la p. 2)

de certains types de crimes accompagnés de violence et qui ont un passé de telle sorte de crimes ne seront pas admissibles à une éventuelle libération conditionnelle avant d'avoir purgé la moitié de leur peine.

La Commission des libérations conditionnelles ne détiendra plus le pouvoir d'accorder, par exception, des libérations conditionnelles; ainsi, tous les détenus devront-ils purger le tiers de leur peine ou sept ans (selon la période la plus courte) avant que leur cas ne soit étudié en vue d'une libération conditionnelle.

Certaines garanties procédurales seront apportées relativement aux audiences de libération conditionnelle, afin que la prise de décision de la Commission respecte les exigences de la justice naturelle. Ces garanties prescriront l'aide du demandeur, la communication à ce dernier de renseignements additionnels et l'énonciation de motifs en cas de décision refusant la libération conditionnelle. Elles seront définies dans les règlements et instaurées progressivement d'ici trois ans.

En rendant public le programme *Ordre et sécurité publics* le ministre de la Justice et le solliciteur général ont déclaré qu'ils ne sont pas d'accord avec ceux qui pensent que la peine de mort est la solution-miracle au problème de la criminalité et spécialement de la criminalité violente.

Ils se sont dits convaincus qu'on doit plutôt chercher la solution à ce problème du côté de peines sévères, mais humaines, dans les cas de meurtres et autres crimes violents; du côté aussi de l'amélioration du régime de justice pénale; du côté enfin d'une plus grande prévention de la criminalité. C'est ce qu'ils ont voulu entreprendre en lançant le programme *Ordre et sécurité publics*.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.